

# Projet aménagement parc éolien Saint-Cyprien

**318**    **P**  **NP**     **DM159**

Projet de parc éolien Saint-Cyprien à Saint-Cyprien-de-Napierville

6211-24-075

2 juin 2015

Mémoire soumis au BAPE

pour le projet d'éoliennes à Saint-Cyprien-de-Napierville

par

Denis L'Ecuyer, citoyen

Candiac, Qc, .

Monsieur le Président, monsieur le Commissaire,

Mon nom est Denis L'Ecuyer, résident de Candiac, mais natif et propriétaire d'une ferme à Saint-Cyprien-de-Napierville. La ferme familiale située dans la Grande Ligne du rang Double de Saint-Cyprien-de-Napierville fut cultivée au départ par mon père, puis par moi et maintenant en association avec mon fils, la troisième génération. Il va s'en dire que l'agriculture nous tient à cœur; c'est notre vie!

Notre entreprise agricole familiale a depuis ses débuts (mille neuf cent trente-six) déployée beaucoup d'efforts pour améliorer et perfectionner ses techniques de cultures tout en étant le plus possible respectueux de l'environnement.

Dans le projet éolien proposé par EDK, nous aurions deux éoliennes sur nos terres et cela ne prendraient que très peu d'espaces cultivables. J'appuie la réalisation de ce projet pour différentes raisons.

Tout d'abord, je crois au développement éolien comme un moyen de produire de l'électricité dans le respect de l'environnement, ce que permet le projet de EDK tel que proposé et expliqué à la population. C'est une ressource renouvelable et abondante. Cela fait d'ailleurs partie de la stratégie énergétique du gouvernement du Québec de favoriser le développement d'énergie durable.

De plus, les emplacements prévus pour les huit éoliennes ont été choisis pour empiéter le moins possible sur l'espace cultivable, en respectant également toutes les exigences environnementales. Autre avantage pour les agriculteurs concernés, les

différents chemins de ferme actuels qui seront utilisés pour ériger en entretenir le projet éolien seront réaménagés et améliorés ce qui permettra d'effectuer les travaux agricoles plus efficacement par la suite : donc respect de la zone agricole.

Pour ma part, étant producteur de grandes cultures : maïs, soya, cela nécessite des investissements majeurs. Ainsi, la compensation monétaire offerte par le projet n'est pas négligeable. En agriculture, il est important de pouvoir diversifier nos sources de revenus.

Dans le domaine agricole, le coût et les revenus fluctuent beaucoup d'une année à l'autre, ce qui constitue toujours un certain risque. Le projet éolien peut m'apporter comme agriculteur directement concerné, un revenu supplémentaire prévisible et régulier.

C'est une façon de diversifier nos revenus de ferme pour les vingt prochaines années sans affecter nos cultures. Nous vivons dans un milieu agricole. Nous essayons de tirer le meilleur parti de nos terres et l'énergie éolienne peut s'y intégrer.

À mon avis, l'éolien est le meilleur moyen de produire de l'électricité dans un grand respect de l'environnement car c'est une ressource renouvelable et abondante. Je suis fier de contribuer à ce projet qui pour moi représente une solution d'avenir pour nos enfants et petits-enfants.

Merci de porter attention à mon opinion.